



# DOSSIER

LA SÉCURITÉ  
AVANT TOUT

P.4

# DOSSIER

SILENCE ...  
ÇA POUSSE !

P.5

# L'ÉDITO

## du Maire

MAIRIE  
Liberté - Égalité - Fraternité

### LE JOURNAL MUNICIPAL FAIT PEAU NEUVE ! IL DEVIENT 580, LE MAG.

Chers Boitais, chères Boitaises,

« Vivre avec son temps ». A l'heure où les utilisations des outils numériques se multiplient, les supports d'informations ne cessent de se développer. Vous l'avez sans doute remarqué, le bulletin municipal du Bois-Plage-en-Ré évolue continuellement ! Afin d'allier authenticité et dynamisme, « 580 LE MAG » devient un journal d'information communal au ton frais et novateur. Transformer le magazine municipal répond aux nouvelles habitudes de lecture des administrés. Mieux articuler nos informations, à travers leur rythme de diffusion, leur forme et leur fond est l'objectif avoué pour ce support.

Nous avons donc pris la décision d'éditer quatre bulletins municipaux par an, au lieu de deux les années passées. Cela nous permettra de vous offrir une actualité plus récente, plus régulière et plus réactive, en cohérence avec la volonté des lecteurs. Modernité et facilité de lecture font aussi l'objet d'une attention toute particulière ! Le graphisme se veut plus attractif pour mieux capter l'attention, stimuler l'envie et faciliter la compréhension. Mais le plus important reste le fond qui recherche proximité et interactivité ! Brèves, annonces et questions-réponses vont jaloner chaque édition sans oublier nos racines, avec des « clins d'œil » à notre histoire ou, comme dans ce numéro, quelques reprises de notre patois !

580, LE MAG a l'ambition de faciliter et d'améliorer le lien entre vous et nous ! Utilisez-le ! Réagissez, posez-nous des questions et proposez-nous des sujets ! Alors 580, LE MAG deviendra le magazine de tous les boitais !

Bonne lecture et à très vite !

Bien sincèrement,

Gérard JUIN, Maire du Bois Plage en ré

ALLO  
LE BOIS ?

POSEZ VOS QUESTIONS !\*

Quelles soient économiques, sociales, environnementales...

Nous y répondrons dans le prochain bulletin !

Nous y abordons des sujets d'intérêts généraux, qui nous concernent tous.

\*Envoyez vos questions par mail à [communication@leboisplage.fr](mailto:communication@leboisplage.fr)

La question de sarah G. :

Il n'y a aucun point relais colis sur la commune du Bois-Plage-en-Ré. Pouvez-vous y remédier ?

La réponse du Maire :

La municipalité ne peut imposer à un commerçant de proposer cette offre de service. La décision de vouloir se charger de cette prestation leur appartient. Cela apporte des avantages financiers pour l'entreprise, mais représente aussi des contraintes tant logistiques que salariales.

Par ailleurs, un commerce de la commune en a récemment fait la demande. Nous espérons que cette action aboutisse ! Nous relayerons l'information si tel est le cas.

SOMMAIRE

ÉDITO > P2.

FINANCES > P3.

SÉCURITÉ > P4.

ENVIRONNEMENT > P5.

CULTURE & PATRIMOINE > P6.

SOCIAL & JEUNESSE > P7.

OPPOSITION > P7.

AGENDA > P8.

INFOS PRATIQUES > P8.

# UN BUDGET AMBITIEUX POUR 2023

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront conduites. Une fois voté, le budget est exécuté toute l'année. Il se compose de deux sections distinctes, le fonctionnement et l'investissement. Sur la commune du Bois-Plage-en-Ré, le budget a été voté lors du Conseil Municipal du 2 février 2023.

## 29K€ BUDGET PARTICIPATIF

La municipalité du Bois-Plage-en-Ré a mis jusqu'à 29000€ à la disposition des Boitais et des Boitaises pour financer des projets environnementaux. De manière collective ou individuelle, proposez vos idées !

## CRÉATION D'UN PÔLE SANTÉ

Réhabilitation et extension du Clos Marin

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le recensement de la population détermine la participation de l'État au budget des communes.

### PLUS LA COMMUNE EST PEUPLÉE, PLUS CETTE DOTATION EST IMPORTANTE

Répondre au recensement, c'est donc aider à définir les ressources financières du village.

## RECENSEMENT 2023

Nous remercions tous les administrés ayant participé à l'opération de recensement sur la commune du Bois-Plage-en-Ré. Les résultats seront publiés en fin d'année 2023 par l'Insee.

## LOGEMENT

- Construction d'un lotissement communal : l'Ilot Normand
- Construction de logements : Venelle de la Chapelle

## ESPACE JEAN LE MAO

- Rénovation des locaux de la bibliothèque municipale
- Réhabilitation des locaux de la Police Municipale et Rurale en centre-bourg
- Rénovation du bureau d'accueil de tourisme

## ENVIRONNEMENT

- Renaturation de sites naturels
- Solutions de récupérations des eaux de pluie
- Mise en place des zones sans tabac

## SÉCURITÉ

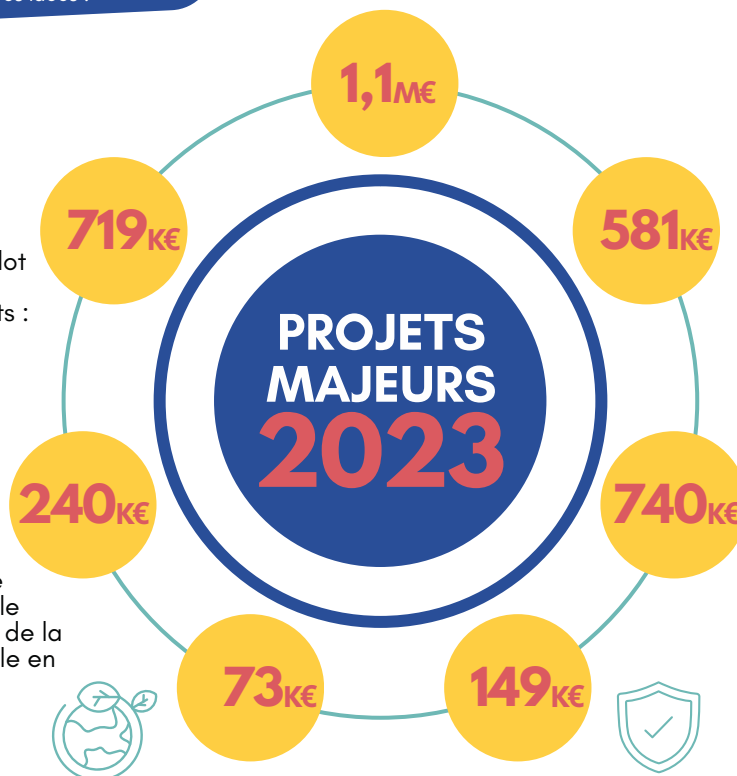
- Surveillance des zones de baignade
- Vidéoprotection
- Equipement de prévention et de contrôle de vitesse
- Equipement individuel de protection des agents de police

## GROUPE SCOLAIRE

- Rénovation du groupe scolaire Paul Laidet
- Désimperméabilisation de la cour de l'école

## AMÉNAGEMENT

- Revalorisation du centre-bourg :
- Place Raymond Dupeux
  - Place de la Liberté
  - Achat de terrain

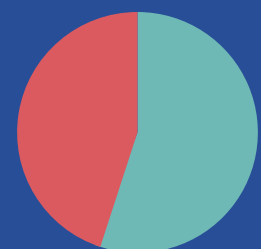


**6,5M€**  
BUDGET TOTAL  
INVESTISSEMENT

DONT  
**1,2M€**  
POUR LES PROJETS  
DE VOIRIE

DONT  
**1,1M€**  
POUR LE PROJET DU  
PÔLE MÉDICAL  
SOIT 17% DU BUDGET  
TOTAL DU PROJET,  
ÉTALÉ SUR 4 ANS (6,8M€)

TOTAL BUDGET  
PRIMITIF 2023



FONCTIONNEMENT **7,8M€**  
INVESTISSEMENT **6.5M€**

# LA ZONE 30 : ON Y EST !

La sécurité, une priorité ! Dès le 7 avril 2023, la commune du Bois-Plage-en-Ré limite la vitesse en centre village

## UN ENJEU DE SÉCURITÉ MAJEUR

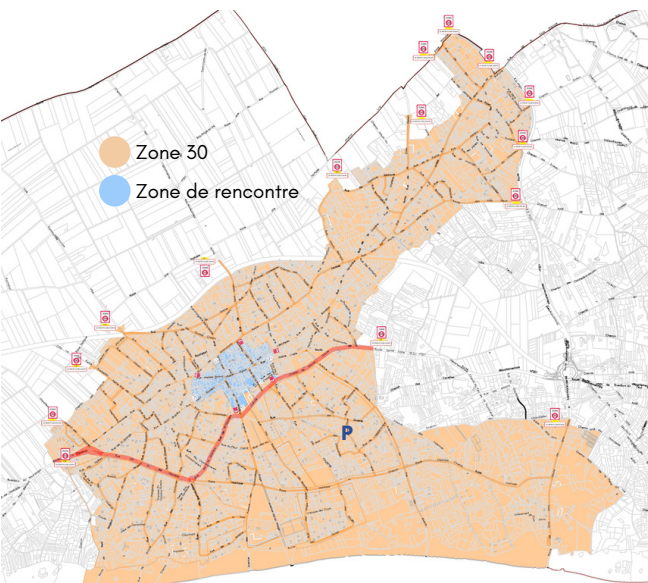
Afin d'offrir plus de confort et de sécurité aux usagers en adaptant la circulation motorisée du territoire par un meilleur partage de l'espace public, la commune du Bois-Plage-en-Ré s'engage à faire appliquer une vitesse de circulation limitée en centre village, en instaurant la mise en place d'une zone 30 (et d'une zone 20 en hypercentre).

La physionomie des rues et des aménagements urbains permet sans réserve au Bois-Plage-en-Ré de se prêter à la mise en place d'une zone 30. Si la pratique de la marche et du vélo reste encouragée, la vitesse des véhicules motorisés se doit d'être diminuée. Un équilibre entre les modes est à trouver progressivement.

Réduire la vitesse permet de réduire les distances de freinage, améliore la visibilité des automobilistes sur la voie et diminue considérablement le nombre, la fréquence et la gravité des accidents. Pour le confort et la sécurité de tous, adoptons les bons comportements.

## UN VILLAGE APAISÉ

Loin d'être une mesure restrictive, la zone 30 est un véritable levier pour améliorer le cadre de vie des habitants. **Moins de pollution, moins de bruit, et une meilleure qualité de vie !**



### CE QU'IL FAUT RETENIR :

Sur l'ensemble du territoire communal :

**30KM/H**

L'hypercentre du village, une "zone de rencontre" :

**20KM/H**

## ET EN PRATIQUE ?



La zone de rencontre correspond à l'hypercentre du village. Dans cette zone, les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même si des trottoirs sont présents. La vitesse de circulation de tous les usagers est limitée à 20 km/h.



La zone 30 s'étend sur l'intégralité de l'agglomération et s'applique à tous les usagers : voitures, vélos, bus ... Les priorités à droite s'appliquent sur la totalité de la zone 30, ouvrez l'œil et levez le pied !

## NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LES AGENTS DE POLICE

La municipalité équipe les agents de police de caméras mobiles.

### POURQUOI CETTE MESURE ?

La mise en place de ce nouvel équipement répond à plusieurs enjeux,

- La prévention des incidents au cours des interventions des agents de police municipale et rurale.
- Le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves.
- La formation et la pédagogie des agents.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Les caméras sont visibles sur les vestes des agents. Lorsqu'un agent souhaite procéder à un enregistrement, il en informera verbalement la personne concernée. Une lumière rouge apparaîtra alors sur la caméra pour signaler le début de l'enregistrement.

Les images sont conservées sur un serveur sécurisé, par les services de police pour une durée de 1 mois, comme le prévoit la loi.



### LA VITESSE, DANGER PRINCIPAL SUR LA COMMUNE

En complément de la mise en place d'une zone 30, la municipalité a également équipé les agents d'un radar mobile, le cinémomètre.

Les policiers habilités pourront ainsi prévenir les excès de vitesse sur l'ensemble du territoire communal.



## INAUGURATION

La police municipale du Bois-Plage-en-Ré fait son retour en centre-bourg !

**SAMEDI 24 JUIN, 10H : INAUGURATION DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE**

Participez à cette journée placée sous le signe de la sécurité et de la prévention !

Police Municipale  
Rue des Barjottes  
17580 Le Bois-Plage-en-Ré

# SILENCE, ÇA POUSSE !

Ecoute, échange, partage et découverte, c'est ce qui vous attend au jardin pédagogique de la commune.

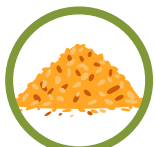


## QUE SE PASSE-T-IL ICI ?

Depuis janvier, de nouveaux aménagements ont été réalisés. Des jardinières ont été conçues par David GUIBERT et installées sur le terrain avec l'aide de bénévoles. C'était sans compter l'aide précieuse des enfants de l'Ilot Mômes et quelques riverains pour offrir un coup de main ! Dans un objectif de fertilisation du sol sableux, l'amendement de ces bacs a été réalisé en suivant les principes de la permaculture :



**BOIS EN DÉCOMPOSITION**  
PRÉSENT SUR LE TERRAIN



**FEUILLES MORTES ET  
HERBES TONDUES**  
RÉCUPÉRÉES SUR LA COMMUNE



**CROTTINS DE CHEVAL ET TERREAU**  
RÉCUPÉRÉS AUX ÉCURIES DES  
EVIÈRES ET DU MOULIN MOREAU



**COMPOST**  
DES SERVICES DE LA MAIRIE ET  
DES COMMUNES ALENTOURS

**CES ÉLÉMENTS, DISPOSÉS EN COUCHES LES UNES SUR LES AUTRES, FORMENT UNE RÉSERVE DE NUTRIMENTS DE LONG TERME.**

*Promouvoir des valeurs telles que le partage, les découvertes et la passion est primordial. Accompagner les agents municipaux dans l'entretien et le développement du jardin pédagogique permet de dynamiser ce projet intergénérationnel, aux vertus sociales et environnementales.*

**JEAN FRANÇOIS BEYNAUD, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À L'ENVIRONNEMENT**

## QUI ÊTES-VOUS DAVID GUIBERT ?

Depuis janvier 2023, David GUIBERT, agent de la collectivité, est dédié au développement du jardin pédagogique et rattaché aux espaces verts de la commune.



## PLANTATIONS ET SEMIS...LES ENFANTS AU RENDEZ-VOUS !

C'était une belle matinée pédagogique et surtout productive. Une quinzaine d'enfants de l'Ilot Mômes s'est rendue au jardin pendant les vacances scolaires de février. Une partie du groupe s'est attelée à la mise en terre de plantes médicinales. Pendant ce temps, le second groupe a préparé les semis. Très engagés, les enfants ont fait preuve de précision et de concentration.

Il s'agit là d'une activité ludique mais surtout pédagogique. A travers cet atelier, les enfants abordent la saisonnalité des plantes, fruits et légumes. Ils prennent conscience du cycle de vie du monde végétal et du cycle des saisons à travers des exemples concrets.



Jardin pédagogique - lieudit les deux moulins, Impasse de Meunier - 17580 Le Bois-Plage-en-Ré

## L'AGENDA

**VENDREDI 2 JUIN 2023, 18H :**  
**INAUGURATION DU JARDIN PÉDAGOGIQUE**

**SAMEDI 3 JUIN 2023, DÈS 9H :**  
**« LES RENDEZ-VOUS AU JARDIN »**

**SAMEDI 3 JUIN 2023, DÈS 9H :**  
**RANDONNÉE PÉDESTRE ORGANISÉE PAR LE  
ROTARY CLUB ILE DE RÉ  
ÉTAPE AU JARDIN PÉDAGOGIQUE**

# ENTRAIDE ET IMPLICATION POUR LA DUNE !

L'opération « un sapin pour la dune » s'est déroulée sur la commune du Bois-Plage-en-Ré sur les mois de janvier et février 2023.

Ce projet est à l'initiative de l'association « Dunes Attitudes » et développé par l'Office National des Forêts. Cette opération, effective depuis plusieurs années déjà, nourrit un véritable chantier citoyen dans lequel chacun peut participer au renforcement du massif dunaire.

En partenariat avec la Communauté de Communes de l'île de Ré, deux bennes ont été disposées sur la commune. Sous forme de points de collecte, les riverains ont été invités à y déposer leur sapin de Noël dès le début de l'année.

Le samedi 25 février 2023, les citoyens ont été conviés à participer au dépôt de sapin sur la dune. Il s'agit d'une méthode dite « souple » utilisant les processus naturels qui ont façonné les dunes : le sable, le vent, la végétation. Les couvertures de débris végétaux sont ainsi utilisées pour piéger le sable et encourager le développement de la

dune embryonnaire, rempart le plus efficace contre l'érosion marine.

Les enfants du groupe scolaire Paul Laidet se sont également investis dans le projet. Une soixantaine d'élèves, du CP au CM1 s'est rendue sur la plage la semaine suivante. Les enseignantes ont pu approfondir le sujet en classe.



# DU NOUVEAU POUR LA BIBLIO

En travaux depuis la fin du mois de janvier, la bibliothèque municipale réouvre ses portes !

## UNE MISE AUX NORMES NÉCESSAIRE

La bibliothèque municipale a fait l'objet de rénovations conséquentes. Pour répondre aux nouvelles normes d'accueil et de sécurité, des travaux d'agencement et de restructuration ont eu lieu. La bibliothèque s'articule dorénavant sur un seul niveau afin de permettre l'accès à l'intégralité des collections aux personnes à mobilité réduite.

## PLUS DE CHOIX

Dans le but de renouveler considérablement l'offre littéraire, le budget d'acquisition des ouvrages a été doublé. A cela s'ajoute la création de nouveaux rayons, notamment dédiés aux revues scientifiques et quelques ouvrages sur le bien-être et le développement personnel.

## UN LIEU CONVIVAL

Le mobilier, un peu vieillissant, a aussi fait l'objet de modifications ! Désormais installés sur roulettes, les meubles pourront être déplacés au gré des animations. La bibliothèque pourra être modulable et devenir le lieu convivial et chaleureux qu'elle mérite.

## INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nous vous donnons rendez-vous,  
**SAMEDI 10 JUIN 2023**



10h30

### INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Suivie d'un vin d'honneur musical



11h30 - 12h30

### ATELIER CRÉATIF AVEC "MARGUERETTE"

Lecture et exploration de "l'île aux crabes"  
Public : 3-6 ans - Sur inscription en Mairie



13h30 - 17h30

### RENCONTRE AVEC JOREN, MANGAKA

Présentation et séance de dédicace



14h - 17h

### RENCONTRE AUTEUR ROMAN

Présentation et séance de dédicace



## ESPACE ADO

UN LIEU DISTINCT ASSOCIÉ  
À L'ESPACE AUDIOVISUEL

ENTRÉE ↗

## ACCUEIL

UN BUREAU DÉSORMAIS  
CENTRAL, AU CŒUR DE LA  
BIBLIOTHÈQUE

## ESPACE ENFANT

UN COIN MODULABLE,  
PRÈS DU JARDIN



## PRINTEMPS DES POÈTES 2023

L'aviez-vous remarqué ? A l'occasion du printemps des poètes 2023, des guirlandes de poèmes ont été installées dans la bibliothèque. A l'initiative de l'association "les amis de la bibliothèque", lecteurs et bénévoles ont pu partager des extraits et citations afin de promouvoir la poésie. Cette année le thème annoncé était "les frontières", en lien avec la guerre en Ukraine mais aussi les frontières sociales, psychologiques, familiales et tant d'autres.



## PARLEZ-VOUS RÉTAIS ?

Plongez-vous dans la vie d'antan ! Partie intégrante de notre patrimoine, le patois rétais est riche d'expressions, d'anecdotes et de vocabulaire en tout genre. Chaque trimestre, nous vous proposons de découvrir (ou redécouvrir) un extrait de patois rétais.

### "Arrête de bouquer"

\* Arrête de bouder

# FAISONS DANSER NOS AÎNÉS !

## GROUPE SCOLAIRE PAUL LAIDET

### Pas de fermetures pour 2023 !

La bonne nouvelle est tombée ! Les fermetures de classes sur l'île de Ré seront gelées pendant 3 années. Malgré la baisse significative des effectifs dans les classes, le taux d'encadrement des élèves progresse. Cette période permettra aux communes d'organiser et d'optimiser la répartition des classes.



*Il nous tient à cœur d'accompagner et de proposer de nouvelles activités à nos aînés. Nous les remercions d'avoir été nombreux à participer à cette après-midi conviviale.*

**DOMINIQUE PERLADE, IÈRE ADJOINTE**

A l'initiative du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) du Bois-Plage-en-Ré, les aînés du village se sont retrouvés pour une après-midi festive et rythmée.

Prendre soin de nos seniors, dynamiser leur quotidien est désormais une nécessité. Favoriser des interactions sociales et créer des moments de rencontre sont les maîtres mots du « bien vieillir » au Bois-Plage-en-Ré.

C'est ainsi qu'environ 80 aînés se sont rendus à la salle des Oyats le 23 février dernier. Epaulés par l'association du Ré Handball Club, les services de la Mairie ont accueilli les seniors dès 14 heures. Derrière les crêpières, le RHBC a mis la main à la pâte pour rassasier les invités et satisfaire les plus gourmands.

Au départ un peu timides, les aînés se sont prêtés au jeu et ont dansé toute l'après-midi. C'était sans compter les talents de Madame Catherine Joubert, chanteuse et musicienne, qui a su motiver et entraîner le groupe. Sur des airs de disco, tango, valse et tant d'autres, il y en a eu pour tous les goûts !

## SPORT ET LOISIRS AU BOIS-PLAGE-EN-RÉ

### LA MUNICIPALITÉ EST DÉSORMAIS PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN DE FOOTBALL !

Dès 1995, les dirigeants avaient anticipé une éventuelle disparition ou fusion du club de football et prévu dans ce cas, que la parcelle soit restituée à la commune pour y maintenir une activité à vocation sportive.

Depuis juin 2022, les clubs du Bois Plage-en-Ré, de Sainte-Marie-de-Ré et de Saint-Martin-de-Ré ont fusionné et ainsi créé le Football Club Rétais (FCR).

Afin de répondre aux souhaits des pères fondateurs du club mais aussi d'éviter toute spéculation foncière, la parcelle a été rétrocédée à la commune.

Cette acquisition permet d'asseoir la volonté politique de la commune de soutenir les activités physiques et sportives mais aussi de promouvoir les liens intergénérationnels.

## PAROLE À LA MINORITÉ

Durant ces 3 années de mandat de la Municipalité, le dialogue n'a été ni facile ni constructif !

Dans ce contexte, les 4 élus de la minorité ont pris de la distance, décidant de ne pas voter les budgets présentés chaque année par le Maire en raison de leur manque de crédibilité.

Certes, la crise du Covid a laissé des traces, mais rapidement la perception par les administrés de la gestion municipale s'est accompagnée de désapprobations, voire d'inquiétudes sur de nombreux sujets, par exemple les lourds engagements financiers lancés pour la restructuration du Pôle Santé au Clos Marin !

Il en a été de même du projet d'aménagement de la place du marché, des recrutements d'agents municipaux et des nombreux départs parmi ceux-ci, de l'utilisation d'un logement d'urgence, de la lenteur à mettre en action les projets !

Après ce constat décevant nous souhaitons que les années à venir offrent de nouvelles perspectives d'efficacité et de dynamisme pour le bien vivre dans notre commune !

**J.P. GAILLARD, S. CHANCLOU, C. BUAT, F. MORIN**



# ZOOM SUR LE MARCHÉ

## DE QUOI RASSEMBLER LES GOURMANDS

Depuis le premier essai pendant les fêtes de fin d'année 2022, les commerçants vous proposent désormais de déguster leurs produits sur place. Sous forme d'assiettes à emporter, vous pourrez profiter des espaces aménagés (abords de la Halle, place Raymond Dupeux et place de la Liberté) et vous régaler !

## SUR LES CHAPEAUX DE ROUES POUR LA SAISON !

A compter du samedi 1er avril 2023, le marché du Bois-Plage-en-Ré reprend du service, tous les jours ! Les commerçants vous accueillent de 8h30 à 13h30, sous la Halle et dans le centre-village.

## ZONE DE RENCONTRE : RESTONS VIGILANTS

A l'occasion du lancement de la saison estivale 2023, l'avenue de la Plage (entre l'église et la place Raymond Dupeux) repasse en sens unique !

# L'AGENDA

## AVRIL 2023

- Les samedis 8, 15, 22 et 29 avril  
**Concours de pétanque**  
L'amicale des boulistes
- Jeu. 27 avril  
**Don du sang**  
Comité d'animation communal (CAC)
- Mer. 12 avril  
**Petit théâtre de la biblio**  
Bibliothèque municipale
- Les 28, 29 & 30 avril  
**Bourse aux vêtements**  
Association des parents d'élèves (APE)
- Dim. 16 avril  
**Loto**  
Club de la bonne entente
- Sam. 29 avril  
**Troc' Plante**  
Le foyer du Bois
- Mer. 26 avril  
**Atelier créatif de Pâques**  
Les amis de la bibliothèque
- 30 avril > 4 mai  
**Stage de danse**  
Le foyer du Bois

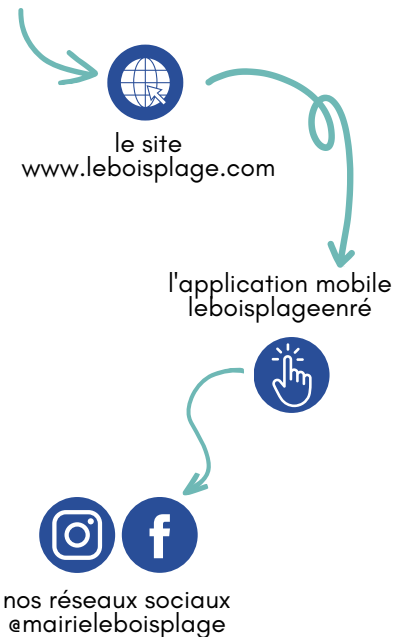
## MAI 2023

- Les samedis 6, 13, 20 et 27 mai  
**Concours de pétanque**  
L'amicale des boulistes
- Dim. 21 mai  
**Brocante**  
Ré Handball Club (RHCB)
- Les 6 & 7 mai  
**Festival Populart**  
Village océanique
- Mer. 24 mai  
**Atelier créatif des tous petits**  
Bibliothèque municipale
- Lun. 8 mai  
**Cérémonie commémorative du 8 mai 1945**
- Sam. 27 mai  
**Fête de la pomme de terre**  
Comité d'animation communal (CAC)
- 11 mai > 14 mai  
**Tournoi international de Beach Volley**  
Wevza Ile de Ré
- 27 mai > 10 juin  
**Festival Arts Actuels**
- Ven. 12 mai  
**Gala de danse**  
Ré Danse
- Mer. 31 mai  
**Atelier porte-clé macramé**  
Les amis de la bibliothèque
- Dim. 14 mai  
**Vide-greniers**  
Comité d'animation communal (CAC) & Bandaloups

## JUIN 2023

- Ven. 2 juin  
**Inauguration du jardin pédagogique**
- Dim. 18 juin  
**Commémoration de l'appel du Général de Gaulle**
- Les samedis 3, 10, 17 et 24 juin  
**Concours de pétanque**  
L'amicale des boulistes
- Mer. 21 juin  
**Fête de la musique**
- Sam. 3 juin  
**Randonnée pédestre**  
Rotary Club Ile de Ré
- Ven. 23 juin  
**Kermesse des écoles**  
Association des parents d'élèves (APE)
- Mer. 7 juin  
**Café littéraire "l'invitation au voyage"**  
Bibliothèque municipale
- Sam. 24 juin  
**Inauguration de la Police Municipale**
- 9 juin > 11 juin  
**Championnat de France de Beach Volley**
- Sam. 24 juin  
**Les feux de la Saint Jean**  
Comité d'animation Communal (CAC)
- Sam. 10 juin  
**Inauguration de la bibliothèque municipale**
- Sam. 24 juin  
**Gala de danse**  
FA SI LA Danser
- Mer. 14 juin  
**Petit théâtre de la biblio "le cheval enchanté"**  
Bibliothèque municipale
- Dim. 25 juin  
**Fête des associations Boitaises**
- 15 juin > 19 juin  
**Festival salsa en la playa**

## L'ACTU DE LA COMMUNE



## INFOS PRATIQUES

Mairie  
37 rue Aristide Briand  
17580 Le Bois-Plage-en-Ré  
05 46 09 23 11  
mairie@leboisplage.fr

Lundi-jedi : 9h30-12h & 13h30-15h30  
Fermé le mardi après-midi  
Vendredi : 9h30-15h30  
Permanence le samedi : 9h-12h

Police Municipale  
05 46 35 32 84 & 06 81 52 71 78

Bibliothèque Municipale  
05 46 00 37 65

Ilot Mômes  
05 46 00 55 03

Publication de la Mairie du Bois-Plage-en-Ré  
Directeur de publication : le Maire, Gérard JUNIN  
Crédits photos : Mairie du Bois-Plage-en-Ré  
Rédaction : Service communication  
Conception & design : Service communication

Imprimé sur papier 100% recyclé par :  
Imprimerie Rochelaise  
Rue du pont des Salines, BP197  
17106 La Rochelle